



PRÉFÈTE  
DU BAS-RHIN

# Communiqué de presse

Strasbourg,  
Le 25 février 2020

## Élections municipales des 15 et 22 mars 2020

### Tirage au sort pour l'attribution de l'ordre des panneaux d'affichage

Conformément aux termes de l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2020, le tirage au sort pour l'attribution de l'ordre des panneaux d'affichage pour les prochaines élections municipales se déroulera de la manière suivante :

#### Dans les communes de plus de 1 000 habitants

Les emplacements d'affichage sont attribués, à l'issue du délai de dépôt des déclarations de candidature, par voie de tirage au sort par le représentant de l'État, à la préfecture ou dans la sous-préfecture territorialement compétente.

Ce tirage au sort aura lieu **le vendredi 28 février 2020 à 14h00** :

- à la préfecture du Bas-Rhin - 5, place de la République à Strasbourg pour les communes de l'arrondissement chef-lieu,
- dans chacune des sous-préfectures pour l'ensemble des communes de leur arrondissement.

Les responsables de listes ou leurs mandataires peuvent y assister.

En cas de second tour, l'ordre retenu pour le premier tour sera conservé entre les listes restant en présence.

#### Dans les communes de moins de 1 000 habitants

Les demandes d'emplacements doivent être déposées en mairie au plus tard le **mercredi 11 mars 2020 à 12h00** pour le premier tour et le **mercredi 18 mars 2020 à 12h00** pour le second tour.

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : @PrefetGrandEstBasRhin

Les emplacements sont attribués dans l'ordre d'arrivée des demandes à la mairie.

En cas de second tour, l'ordre retenu pour le premier tour sera conservé entre les candidats en présence.

# 20 élections municipales 20

## Contact presse

Aurélie Contrecivile

Tél : 06 73 85 16 45

Mail : [aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr](mailto:aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr)

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67

Facebook : @PrefetGrandEstBasRhin